



# COMMUNE DE CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx  
Téléphone 026 924 22 00 | [www.chateaudoex-admin.ch](http://www.chateaudoex-admin.ch)

Conseil communal  
de et à  
1660 Château-d'Œx

Château-d'Œx, le 11 octobre 2023  
Greffé 2x\_0134 + 0181\_Préavis édités

## Préavis No 17/2023

### Demande de crédit pour l'acquisition de nouveaux logiciels métiers

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

#### PRÉAMBULE

Dans un monde de plus en plus numérisé où l'efficacité, la sécurité et la transparence sont primordiales, il est de notre devoir, en tant qu'administration communale, de garantir la meilleure gestion possible de nos ressources et services offerts à nos citoyens. La digitalisation, loin d'être une simple tendance, est devenue un outil indispensable pour une gestion administrative moderne, souple et réactive.

Considérant les besoins croissants de notre commune en matière d'optimisation du temps, de gestion rigoureuse de nos séances, de facilitation des transactions financières et surtout, de garantie d'une sécurité sans faille pour les données sensibles qui nous sont confiées, nous estimons nécessaire d'entamer un virage technologique significatif.

À cette fin, nous envisageons l'acquisition des logiciels suivant :

- **Un logiciel de gestion des heures** permettra une meilleure précision de la saisie du temps de travail et plus de souplesse pour la gestion de ce dernier pour nos collaborateurs. Cette solution apportera également une grande précision dans l'imputation des heures dans les dicastères respectifs tant pour l'établissement du budget que pour la transparence des comptes.
- **L'installation des mises à jour** bisannuelles pour notre solution « communal.ch ».
- **Un logiciel de gestion de séance** digitale qui facilitera la coordination, la planification et le suivi de nos réunions, délibérations et décisions.
- Soucieux également de répondre aux attentes modernes de nos concitoyens et partenaires, l'intégration d'une **solution de paiement digitale de type eBill** s'impose, afin d'offrir des transactions rapides, sécurisées et adaptées à l'ère actuelle.

## Demande de crédit pour l'acquisition de nouveaux logiciels métiers

Nous sommes convaincus que ces mesures, bien que représentant un investissement certain, nous permettront à terme d'offrir un service plus efficient, transparent et sécurisé à nos administrés, tout en positionnant la commune de Château-d'Oex dans le wagon de tête de la modernité administrative. Nous sollicitons donc le soutien et la collaboration du Conseil communal pour cette démarche ambitieuse, pour le bien-être et l'évolution constante de notre commune.

**OBJET DU PRÉAVIS**

- 1. Mise en place de la gestion des heures via l'application intégrée « AbaClik »**
- 2. Mise à jour bisannuelle de la solution « communal.ch » (ERP de la Commune)**
- 3. Mise en place de la solution eSéances pour la gestion des séances, ordre du jour, gestion des tâches et des processus.**
- 4. Mise en place de la facturation via ebill**

**1. Mise en place de la gestion des heures via l'application intégrée AbaClik**

La solution de gestion des heures AbaClik permettra de suivre les heures travaillées, d'apporter une plus grande flexibilité pour les employés en termes d'horaire de travail, de garantir la conformité avec les réglementations, et d'offrir des rapports pour la prise de décision budgétaire. Voici quelques avantages de la solution AbaClik :

- **Gestion des heures:** AbaClik offre un outil pour suivre les heures travaillées, ce qui facilite le suivi des activités et assure une comptabilité précise du temps.
- **Planification:** L'outil permet de planifier des événements, des réunions, ou d'autres activités, offrant une vue d'ensemble claire de tous les engagements.
- **Gestion financière:** AbaClik inclut des fonctionnalités pour gérer les finances, y compris la traçabilité des transactions, les factures, et autres documents financiers.
- **Sécurité:** AbaClik met l'accent sur la protection des données, offrant ainsi aux utilisateurs la tranquillité d'esprit que leurs informations sont bien gardée.
- **Interface conviviale:** La plateforme est conçue pour être intuitive, facilitant ainsi son utilisation même pour les personnes moins familiarisées avec la technologie.
- **Adaptabilité:** AbaClik est adaptable aux besoins spécifiques des différentes Communes ou associations, permettant une personnalisation selon les besoins.

**Mise à jour de la partie matérielle pour recevoir la nouvelle solution**

Descriptif	Prix unitaire (HT)	Sous-total (TTC)
Licence Windows Server 2022 Std.	2'690.00	<b>CHF 5'986.60</b> 5'538.00 (HT)
Mémoire supplémentaire	348.00	
Effort de mise en place	2'500.00	

**Mise à jour et installation de la partie logiciel :**

Descriptif	Prix unitaire (HT)	Sous-total (TTC)
Analyse, coordination, paramétrage, formation des utilisateurs clés et installation de la solution AbaClik	16'600.00	<b>CHF 17'944.60</b> 16'600.00 (HT)

**Coûts de maintenance annuels dès la deuxième année :**

Descriptif	Prix unitaire (HT)	Sous-total (TTC)
Partie « matériel »	Pas de coûts supplémentaires	<b>CHF 3'364.10</b> 3'112.00 (HT)
Partie logicielle	3'112.00	

**Économie et amélioration envisagée pour la commune :**

La solution AbaClik en relation directe avec notre solution communal.ch offrira des avantages financiers en optimisant les opérations des saisies des heures, de suivi des frais et d'allocation des ressources. Cette économie est aujourd'hui difficilement mesurable au vu de la transversalité de l'utilisation de la solution. Toutefois, voici une liste non exhaustive des avantages de la solution AbaClik :

- **Planification budgétaire améliorée** : Une vision claire des heures travaillées aide à la planification budgétaire, en permettant une prévision plus précise des coûts salariaux.
- **Meilleure allocation des ressources** : En comprenant mieux où le temps est dépensé, les gestionnaires peuvent allouer les ressources plus efficacement, évitant ainsi le surtemps coûteux ou la sous-utilisation du personnel.
- **Économies sur les coûts administratifs** : La réduction du temps et des ressources nécessaires pour suivre, vérifier et traiter manuellement les feuilles de temps peut conduire à des économies significatives.

## 2. Mise à jour bisannuelle de la solution « communal.ch » (ERP - Enterprise ressources planning)

Les mises à jour bisannuelles de notre système communal.ch jouent un rôle essentiel dans l'optimisation des performances, la sécurité et l'intégrité de la solution. Voici quelques avantages des mises à jour de logiciels:

- **Sécurité améliorée** : C'est l'une des raisons principales pour lesquelles les mises à jour sont cruciales. Les mises à jour corrigent souvent les vulnérabilités connues pour empêcher les attaques malveillantes.
- **Nouvelles fonctionnalités** : Les développeurs ajoutent régulièrement de nouvelles fonctionnalités pour améliorer l'utilisabilité du logiciel, offrir de nouvelles capacités ou répondre à la demande des utilisateurs.
- **Corrections de bugs** : Tous les logiciels contiennent des erreurs ou des bugs. Les mises à jour permettent de corriger ces bugs, garantissant que le logiciel fonctionne comme prévu.
- **Compatibilité** : Les mises à jour assurent que le logiciel reste compatible avec d'autres logiciels ou systèmes d'exploitation plus récents.
- **Réduction des coûts** : Bien que cela puisse sembler contre-intuitif, maintenir les logiciels à jour peut à long terme réduire les coûts associés aux failles de sécurité, aux temps d'arrêt ou aux problèmes de performance.

**Mise à jour et installation de la partie logiciel :**

Descriptif	Prix unitaire (HT)	Sous-total (TTC)
Mise à jour bisannuelle de notre système communal.ch	18'000.00	<b>CHF 19'458.00</b> 18'000.00 (HT)

**Coûts de maintenance annuels dès la deuxième année :**

Descriptif	Prix unitaire (HT)	Sous-total (TTC)
Partie logicielle	Pas de coûts supplémentaires	<b>CHF 0.00</b>

**Économie et amélioration envisagée pour la commune :**

Une mise à jour n'est pas source d'économie directe, mais indirecte telle que les coûts associés aux failles de sécurité, aux temps d'arrêt ou aux problèmes de performance. De plus, cette mise à jour est un prérequis à l'installation de la solution AbaClik.

### 3. Mise en place de la solution « eSéances » pour la gestion des séances, ordre du jour, gestion des tâches et des processus.

Un logiciel de gestion de séance et de processus offre plusieurs avantages, en particulier dans un contexte communal où la coordination, la collaboration et l'efficacité sont essentielles. Voici un résumé des avantages principaux :

- **Organisation optimisée** : Ce logiciel permet de planifier, organiser et suivre les séances ou réunions, garantissant ainsi que rien n'est oublié ou négligé.
- **Gain de temps** : Automatiser la préparation, le suivi et la documentation des séances entraînera une réduction significative du temps nécessaire à ces tâches.
- **Traçabilité** : Tout est enregistré, des ordres du jour aux procès-verbaux, garantissant ainsi une traçabilité complète des décisions, discussions et actions.
- **Amélioration de la collaboration** : Les participants peuvent accéder aux documents pertinents, ajouter des commentaires ou des points à l'ordre du jour, et interagir avant, pendant et après la séance.
- **Centralisation des informations** : Tous les documents, notes et données relatifs à une séance sont stockés en un seul endroit, facilitant l'accès et la recherche d'informations.
- **Standardisation** : Les processus récurrents peuvent être standardisés, garantissant une approche cohérente et réduisant les erreurs.
- **Transparence** : Tous les membres ou participants ont accès aux mêmes informations, favorisant la transparence et l'équité.
- **Gestion des processus** : Au-delà de la gestion des séances, eSéances peut automatiser et optimiser des processus métiers, garantissant une exécution cohérente et efficace des tâches.
- **Alertes et notifications** : Les utilisateurs peuvent être informés des changements, des mises à jour ou des actions requises grâce à des notifications automatiques.

**Mise à jour et installation de la partie logiciel :**

Descriptif	Prix unitaire (HT)	Sous-total (TTC)
Analyse, coordination, paramétrage, formation des utilisateurs clés et installation de la solution eSéances	16'370.41	<b>CHF 17'696.40</b> 16370.41 (HT)

**Coûts de maintenance annuels dès la deuxième année :**

Descriptif	Prix unitaire (HT)	Sous-total (TTC)
Partie matériel	Pas de coûts supplémentaires	<b>CHF 3'638.25</b> 3'638.25 (HT)
Partie logicielle	3'365.63	

**Économie et amélioration envisagée pour la commune :**

Le logiciel eSéances offrira des avantages financiers significatifs en optimisant les opérations, en réduisant les coûts et en améliorant la prise de décision. Cette économie est aujourd'hui difficilement mesurable au vu de la transversalité de l'utilisation de la solution. Ci-dessous une liste non exhaustive des avantages de la solution eSéances.

- **Réduction des coûts opérationnels** : Automatiser et numériser les processus réduit le besoin de ressources papier et autres matériaux, ainsi que les coûts associés à leur achat et stockage.
- **Optimisation du temps de travail** : Le personnel passe moins de temps à organiser, suivre et gérer manuellement les séances et les processus, ce qui peut entraîner des économies sur les coûts salariaux et augmenter la productivité.
- **Diminution des erreurs** : Une gestion automatisée réduit les erreurs manuelles dans les processus, ce qui peut éviter des coûts inattendus liés à la rectification de ces erreurs.
- **Réduction des coûts de formation** : Avec un système standardisé, la formation des nouveaux employés ou des membres de l'équipe sur les procédures de séance peut être plus rapide et moins coûteuse.
- **Amélioration de la conformité** : Éviter les amendes ou les pénalités liées à la non-conformité réglementaire grâce à une meilleure gestion et traçabilité des processus.
- **Décisions éclairées** : Une meilleure visibilité et analyse des processus peuvent conduire à des décisions financières plus éclairées, en évitant des dépenses inutiles ou en identifiant des opportunités d'économies.
- **Réduction des coûts liés aux litiges** : Une documentation et une traçabilité claires peuvent réduire les risques de malentendus ou de litiges avec les parties prenantes, évitant ainsi les coûts associés.

**4. Mise en place de la facturation via eBill :**

eBill est une solution de facturation électronique en Suisse. Elle permet aux entreprises et institutions d'envoyer des factures directement dans l'espace bancaire en ligne de leurs clients, et aux clients de payer ces factures facilement à travers leur banque en ligne. Voici un résumé des principales caractéristiques et avantages de la solution eBill :

- **Facturation directe dans l'espace bancaire** : Envoi des factures directement à l'espace bancaire en ligne de nos administrés qui le désirent. Les citoyens reçoivent ainsi leurs factures directement dans leur environnement bancaire habituel.
- **Sécurité élevée** : Étant intégré aux systèmes bancaires, eBill offre une sécurité élevée pour les transactions.
- **Écologique** : En réduisant la nécessité de factures papier, eBill est une solution respectueuse de l'environnement.
- **Efficacité accrue** : Les clients peuvent examiner et payer leurs factures en quelques clics, sans avoir à saisir manuellement les détails de la facture.
- **Réduction des coûts** : Une réduction significative des coûts associés à l'impression, à l'envoi postal et à la gestion des factures papier.

## Demande de crédit pour l'acquisition de nouveaux logiciels métiers

- **Automatisation** : eBill est intégré à notre système comptable ABACUS, ce qui permet une automatisation du processus de facturation.
- **Notifications** : Les clients reçoivent des notifications pour les nouvelles factures, garantissant ainsi qu'ils ne manquent pas les échéances de paiement.
- **Flexibilité** : Les clients ont la possibilité de payer immédiatement, de programmer un paiement ou même de refuser une facture directement depuis leur espace bancaire en ligne.
- **Historique** : Tant les entreprises que les clients ont un accès facile à l'historique des factures, ce qui facilite la gestion et le suivi.
- **Adoption généralisée** : De nombreuses banques suisses soutiennent eBill, ce qui le rend accessible à un large éventail de clients.

**Mise à jour et installation de la partie logiciel :**

Descriptif	Prix unitaire (HT)	Sous-total (TTC)
Analyse, coordination, paramétrage, formation des utilisateurs clés et installation de la solution eBill	3'850.00	<b>CHF 4'161.85</b> 3'850.00 (HT)

**Coûts de maintenance annuels dès la deuxième année :**

Descriptif	Prix unitaire (HT)	Sous-total (TTC)
Partie matériel	Pas de coûts supplémentaires	<b>CHF 612.90</b> 567.00 (HT)
Partie logicielle	567'00	

**Économie et amélioration envisagée pour la commune :**

Sur une période de 5 ans avec une progression de 25% par année, nous estimons raisonnablement faire une économie de plus de CHF 9'000.00 en frais de papeterie, d'impression et de ports.

**Récapitulatif des coûts d'investissement :**

Descriptif	Montant (TTC)
Mise en place de la gestion des heures via l'application intégrée « <b>AbaClik</b> »	23'930.60
Mise à jour bisannuelle de la solution « <b>communal.ch</b> »	19'458.00
Mise en place de la solution « <b>eSéances</b> » pour la gestion des séances, ordre du jour, gestion des tâches et des processus.	17'696.40
Mise en place de la <b>facturation</b> via « <b>ebill</b> »	4'161.85
<b>TOTAL</b>	<b>CHF 65'247.45</b>

**CONCLUSIONS**

En conclusion, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OEY**

- vu le préavis municipal No 17/2023 du 11 octobre 2023;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

- A) d'autoriser** la Municipalité à procéder à l'acquisition des nouveaux logiciels métiers AbaClik, eSéances, eBill et à la mise à jour bisannuelle de communal.ch
- B) d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 66'000.00
- C) de financer** ce montant :
  - Par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 66'000.00, si nécessaire
- D) d'amortir** :
  - L'investissement net de CHF 66'000.00 sur une période de 5 ans, selon les directives sur les durées d'amortissement obligatoire édictées par le manuel MCH2, dès le début d'utilisation de l'immobilisation.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 11 octobre 2023.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ****Le Syndic :****La Secrétaire:****Eric Grandjean****Sophie Matthey**

**Informations supplémentaires pour AbaClik :**

<https://www.o-i.ch/pme/mobilite/abaclik/>

Vidéo de présentation



**Informations supplémentaires pour eSéances :**

<https://eseances.ch/>

Vidéo de présentation



**Informations supplémentaires pour eBill :**

<https://www.ebill.ch/>

Vidéo de présentation

